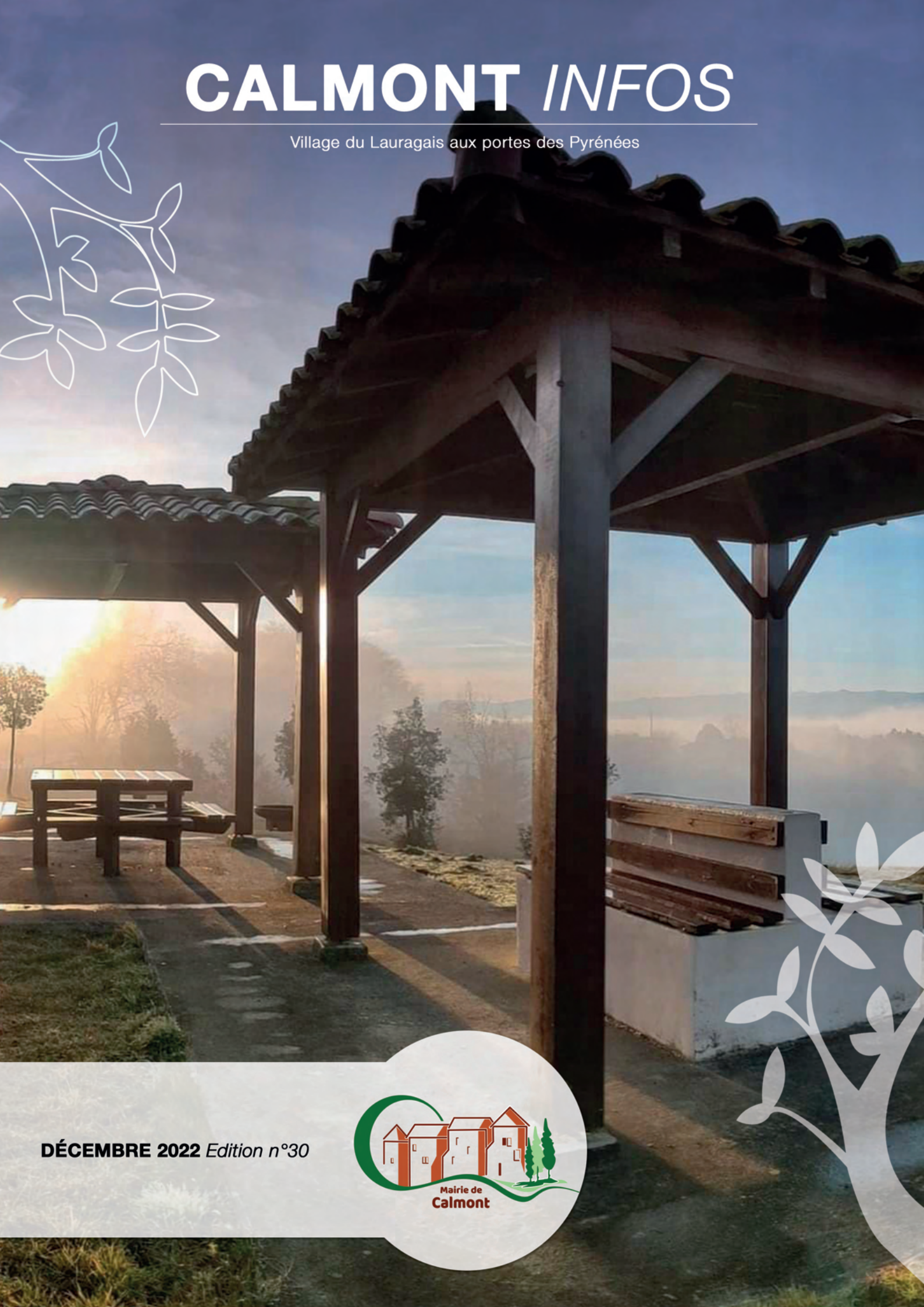


CALMONT *INFOS*

Village du Lauragais aux portes des Pyrénées



DÉCEMBRE 2022 *Edition n°30*



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Page 3

TRAVAUX

Page 4

TERRES DU LAURAGAIS

Page 5

CALMONT DE DEMAIN

Page 6

SOLIDARITÉ

Page 7

ENFANCE/JEUNESSE

Pages 8 et 9

VIE CULTURELLE

Page 10

VIE ASSOCIATIVE

Pages 11 à 13



LE MOT DU MAIRE

Des changements notables sont venus modifier la composition de notre conseil municipal puisque Laurence DALON en juin, et Sylvain ALMENDRO en octobre m'ont présenté leur démission de notre assemblée pour des raisons personnelles. Je tenais à les remercier tous les deux pour leur engagement citoyen et républicain dans la vie de la commune, leur loyauté et leurs contributions éclairées à nos décisions pour le bien commun. Je voudrais aussi apporter un témoignage de reconnaissance plus particulier à notre ami Sylvain qui a indéniablement marqué du sceau de la compétence, de la sagesse et de la bienveillance l'ensemble des élus municipaux et au-delà, l'ensemble de tous ceux qui ont eu le bonheur de le côtoyer et plus particulièrement des membres de notre liste « Agissons ensemble pour CALMONT ». Merci Sylvain et bonne continuation professionnelle et personnelle. De fait, c'est respectivement Laurent DUCROS, pour qui c'est une première élection, et Thierry ECHENNE qui lui, retrouve son siège, qui les remplacent désormais au sein de notre conseil. Bienvenue à tous les deux ! ...

Autre moment fort s'il en est, de notre vie démocratique locale : « CALMONT 2030 » ! Initiée par la liste majoritaire et validée par la municipalité, cette participation citoyenne à la réflexion collective a pour but d'élaborer un projet sur le devenir de la commune dénommé « Calmont 2030 » ou « Calmont demain »... Invités à s'exprimer sur internet via un questionnaire mais aussi en présentiel sous la halle, en participant à des ateliers, les Calmontais(es) ont pu émettre un certain nombre de propositions. Je vous renvoie au compte-rendu dans les pages suivantes, pour mieux en apprécier le contenu, la force des propositions qui en découlent et vous invite d'ores-et-déjà, à la réunion de restitution programmée mi-décembre, où seront présentées les conclusions de ces réflexions partagées. Les nombreux préalables administratifs franchis, le conseil municipal a prescrit, début octobre, la révision de son PLU (Plan Local d'Urbanisme). De façon pyramidale ce document de planification doit obéir aux exigences réglementaires d'autres documents dits « supra » ou supérieurs. Au premier rang de ceux-ci on trouve les lois d'urbanisme notamment la dernière « Climat et Résilience » Celle-ci se décline à l'échelon régional par le SRADETT d'OCCITANIE (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) puis en cascade par le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) pour nous, du Lauragais. Il va de soi que dans le contexte actuel de Résilience Ecologique et Environnementale, notre PLU sera fortement impacté par cette superposition de lois, de règles, de règlements et de contraintes. Au rythme d'une réunion mensuelle, le travail ne fait que commencer. Vous trouverez aussi dans ce numéro de CALMONT INFOS bon nombre de comptes-rendus notamment sur les réalisations, les travaux et les actions qui ont jalonné le quotidien de notre village. C'est l'occasion pour moi de saluer et de remercier chaleureusement tous les élus municipaux pour leur dévouement et leur implication dans l'élaboration, le suivi et l'aboutissement de ces réalisations et de ces actions. En ces périodes de crises successives, j'adresse des remerciements particuliers à ces élu(e)s qui œuvrent au quotidien pour venir en aide aux personnes fragiles ou dans le besoin. Mes remerciements appuyés et ma reconnaissance je les adresse aussi à toutes les personnes bénévoles siégeant au CCAS ou non, tous les bénévoles « spontanés » pour leur engagement dans les actions solidaires locales mais aussi nationales comme Octobre Rose ou le Téléthon. Merci à vous toutes et à vous tous ! ...

Je terminerai mon propos par l'évocation de ce moment fort que fut le 7 octobre avec l'inauguration de notre médiathèque municipale L'autan des mots. Ce véritable « cocon culturel » n'a pas manqué de séduire à cette occasion notamment nos partenaires financiers qui ont contribué à quasi 80% de l'investissement, et toutes celles et ceux qui l'ont découvert ce jour-là. Merci encore à Agathe et Julie nos médiathécaires, ainsi qu'aux bénévoles, Philippe NOEL précédemment, Malvina ROGNANT et Philippe COULAUT actuellement, pour leur disponibilité et leur investissement qui ont largement contribué à la réussite de ce beau projet culturel.

Bonnes fêtes de fin d'année.
Bonne santé à tous.

Christian PORTET
Maire de Calmont

Vie Municipale



LAURENT DUCROS ET THIERRY ECHENNE INTÈGENT LE CONSEIL MUNICIPAL

Laurence Dalon, élue depuis les dernières élections municipales en mars 2020, a démissionné de son poste de conseillère municipale en juin 2022. A travers cet article, nous souhaitons la remercier pour l'énergie et le dynamisme qu'elle a fourni au profit de la commune de Calmont. Comme le prévoient les règles électorales, c'est donc Laurent Ducros qui l'a remplacée dès le mois de juillet. Laurent a décidé d'intégrer les commissions municipales : Culture et Communication ainsi que la Transition énergétique. De même, Sylvain Almendro a démissionné de sa fonction de conseiller municipal au mois d'octobre pour des raisons personnelles. Nous saluons ici, les connaissances et la bienveillance que Sylvain a pu apporter à l'équipe municipale depuis 2020. De ce fait, c'est Thierry Echenne qui fait son retour au sein du conseil municipal. Il siège dans les commissions Transition énergétique et Bâtiments/voiries.



UNE NOUVELLE RECRUE AU SERVICE TECHNIQUE

M. Jean-Louis FRANCHETTO a été recruté à compter du 1er novembre 2022 au sein du Service technique de Calmont pour en assurer la responsabilité. « J'ai travaillé pendant 30 ans pour la commune de Mazères en tant que Responsable des complexes sportifs. J'ai



L'ÉQUIPE DE LA CANTINE MUNICIPALE



L'équipe de la cantine municipale se compose de Marie-Adèle Capdeville, Christine Ballard et Catherine Morin. Sylvie Justrobe s'occupe du portage des repas à domicile et aide à la plonge et Sylvie Berdeil assure les remplacements. Cette équipe assure quotidiennement 240 repas pour les enfants des deux écoles en deux services, et plus d'une quarantaine de repas adultes (professeurs des écoles, animateurs, chantier d'insertion

et repas à domicile). Avec l'équipement qui a été amélioré (la capacité du maintien des plats au chaud a été augmentée et un Ivorio, appareil aide cuisine a été installé), le service de cantine s'attache à cuisiner des repas goûteux de qualité et « fait maison ». En effet, les produits locaux (commerçants de Calmont, ESAT de Nailloux...) sont privilégiés. Il y a un repas végétarien par semaine ; les veilles des vacances scolaires, à la grande joie des enfants, un repas façon américain est proposé, sans oublier le succulent repas de Noël. Cette équipe fait un travail remarquable pour que les enfants puissent manger bon et varié et découvrir de nouvelles saveurs.

ensuite intégré la collectivité de Cintegabelle en qualité de Responsable du Service technique. Mon choix s'est porté vers la commune de Calmont car je souhaitais me rapprocher géographiquement de mon lieu de vie où j'exerce notamment les fonctions de pompier volontaire. Je suis ravi d'intégrer les Services de Calmont et je souhaite vivement mettre mon expérience au service des administrés. Je remercie les élus municipaux et le personnel municipal pour leur accueil chaleureux ».

MAIRIE

Lundi au vendredi 9h-12h | 15h-17h
Le samedi matin semaines paires 9h-12h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Mardi 10h30-12h30 | 16h00-18h00
Mercredi 10h30-12h30 | 16h00-18h00
Jeudi 10h30-12h30 | 16h00-18h00
Vendredi 10h30-12h30 | 16h00-18h00
Samedi 9h30-12h30

DÉCHETTERIE

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi 9h-12h | 14h-18h

MÉDIATHÈQUE L'AUTAN DES MOTS

Mardi 16h-19h
Mercredi 10h-12h | 14h-17h
Vendredi 16h-19h
Samedi 10h-12h | 14h-17h

HORAIRES

VŒUX À LA POPULATION

Après deux années marquées par la crise sanitaire, monsieur le Maire, accompagné des élus, convie tous les calmontais à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 7 janvier à 10h30 sous la halle. Dans la continuité de nos actions éco responsables, les cartes de vœux reçues cette année ont été réalisées avec du papier entièrement recyclé.

CANAUX DE COMMUNICATION DE LA COMMUNE

Afin de vous tenir informer de l'actualité de votre commune, vous avez à votre disposition plusieurs canaux de communication :

- Le site internet : www.calmont31.fr
- Le Facebook officiel : Mairie de Calmont
- L'application panneau pocket : Mettre Calmont en favoris
- Le panneau lumineux situé au carrefour des Canelles
- Les panneaux sucettes

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux arrivants Calmontais. Nous vous invitons, si ce n'est pas déjà fait, à venir vous présenter à l'accueil de la mairie afin que l'on puisse vous présenter les différents services et l'offre associative de la commune.

TRAVAUX RÉALISÉS

Réfection du toit de la mairie



Rénovation salle André Méric



NOUVELLE CHAUFFERIE POUR L'ÉCOLE

En 2013, la commune a fait installer une pompe à chaleur pour assurer le chauffage des classes primaires, de la cantine élémentaire et de la médiathèque. Ce système a connu rapidement plusieurs défaillances menant à l'incapacité d'assurer correctement le chauffage prévu. Entre

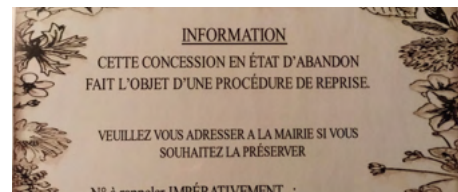


2017 et 2021, une expertise judiciaire a été menée concluant principalement à un défaut de dimensionnement initial. Le coût de la réparation est estimé à 185 000 €. La période avant le recouvrement du préjudice n'étant pas compatible avec le besoin normal de chauffer l'école, il a été décidé d'installer une chaufferie granulés bois pour la rentrée scolaire 2022, en capacité d'intégrer le chauffage de la cantine maternelle et l'étage de l'école élémentaire. Ce choix a été retenu pour les raisons suivantes : investissement subventionnable, énergie la plus économique actuellement (biomasse), production d'eau à haute température, entreprise retenue installée à Calmont (HARGASSNER). La chaufferie a été installée par la société ALLIASERV à proximité de l'entrée de la médiathèque dans un nouveau bâtiment construit en régie (services techniques de la commune). Le coût (TTC) s'élève à 89 646 € pour le matériel et la main-d'œuvre dont 28 554 € de chaufferie, 41 092 € d'installation et 20 000 € pour le bâtiment.

INFORMATION CIMETIÈRE

Dans les deux cimetières de la commune, communément nommés cimetière catholique et cimetière protestant, de nombreuses tombes sont non entretenues et à l'abandon. Prévue par la loi – Article 2223-17 du Code Général des Collectivités Territoriales – la reprise de concession est à l'initiative du maire de la commune. Elle concerne les monuments délabrés, effondrés, envahis de végétation, qui ont des failles au niveau de la pierre tombale, du socle et toutes les sépultures qui présentent un risque pour les tombes avoisinantes, les ac-

cès, les usagers, l'hygiène et la salubrité, etc. Un premier recensement est réalisé depuis octobre 2022 pour une durée d'un an (jusqu'à octobre 2023). Il a pour objectif d'identifier les sépultures que les familles souhaitent conserver et les identités des défunts enterrés. À l'issue de cette période, les sépultures non déclarées en mairie seront effectivement reprises, c'est-à-dire que les monuments funéraires seront démantelés, les restes exhumés et placés dans un ossuaire au cimetière de Calmont. Vous pourrez ainsi voir dans une partie du cimetière dit



catholique des affichettes comme sur la photo. Si vous connaissez des familles concernées ou si vous avez des informations sur les personnes inhumées à ces emplacements, nous vous demandons de bien vouloir prendre contact avec le service d'état civil de la mairie.

RÉVISION DU PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Calmont a été approuvé en 2013 et la dernière procédure de modification date de 2018. Par délibération en date du 11 octobre 2021, le Conseil Municipal a décidé de prescrire la révision du PLU sur l'ensemble du territoire de la commune.

C'EST QUOI UN PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement pour les 10 prochaines années et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

Il s'agit de :

- Etablir une politique communale d'aménagement et de développement urbain qui tienne compte des évolutions législatives apportées par les lois « Grenelle II », « ALUR », « ELAN » et « Climat et résilience » ;
- Accueillir de nouveaux habitants par un développement modéré sur la base d'une utilisation économe de l'espace en favorisant la revalorisation du bâti vacant et des friches et en réinterrogeant la localisation, en redimensionnant et en phasant les zones à urbaniser ;
- Permettre une urbanisation de qualité et bien intégrée par la définition d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP), pour maîtriser l'aménagement des zones et la gestion de leurs accès ;
- Diversifier l'habitat pour favoriser l'accueil de toutes les générations et la possibilité d'un parcours résidentiel sur la commune ;
- Permettre le maintien des activités existantes et le développement

économique par l'accueil d'activités artisanales et commerciales sur la commune ;

- Réaménager le centre-bourg pour favoriser les déplacements sécurisés piétons et cyclables, améliorer l'attractivité et assurer une meilleure gestion du stationnement notamment rue de la République ;
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine historique, bâti, paysager, et notamment valoriser les bords de l'Hers, répertorier le petit patrimoine et les chemins de randonnée ;
- Mieux préserver et restaurer la trame verte et bleue : corridors écologiques et espaces identifiés par le SCOT, comme zones humides, en raison de la présence d'espèces végétales protégées comme l'Orchis papillon, par un classement site Natura 2000 (cours de l'Hers), ...
- Assurer une meilleure prise en compte des risques naturels Inondation et Mouvements de terrain régis par le PPRN Bassin Ariège-Hers, et des risques liés à la Sécheresse - Tassements différentiels ;
- Préserver les espaces agricoles, encadrer l'évolution de l'habitat isolé, permettre la pérennisation et la diversification des activités agricoles.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA RÉVISION DU PLU



Terres du Lauragais



RETOUR SUR LES CONFÉRENCES DES MAIRES ET GROUPES DE TRAVAIL 2022

Conformément aux engagements pris par les élus dans le cadre du pacte de gouvernance, une première conférence des maires, relative à la mise à plat des compétences de la communauté de communes, a eu lieu à Nailloux les 12 et 13 avril 2022. En effet, les compétences actuellement exercées par la communauté de communes, définies en 2019, résultent globalement de :

- La mise en conformité avec les nouvelles obligations confiées par la loi NOTRE aux communautés de communes (GEMAPI – PCAET – Eau – Accueil des gens du voyage)
- La conservation des compétences auparavant exercées par les anciennes intercommunalités (avant la fusion de 2017), avec l'extension de certaines d'entre elles à tout le territoire et la territorialisation d'autres, conservées uniquement sur une partie du territoire.

La communauté de communes exerce actuellement : 7 compétences obligatoires ; 7 compétences supplémentaires avec intérêt communautaire ; 8 compétences supplémentaires ; 4 services aux communes.

La mise à plat des compétences doit permettre, dans un contexte financier contraint, de reprendre toutes les compétences exercées, afin de réétudier collectivement le projet pour le territoire, la répartition des missions entre la commune et l'intercommunalité et les modalités d'exercice des compétences. Le tout dans des objectifs d'optimisation, mais aussi et avant tout de développement harmonieux des compétences choisies sur le territoire. « La communauté de communes doit permettre de faire ensemble ce que les communes ne pourraient pas faire seule ou de faire mieux ensemble par une gestion mutualisée, optimisées et solidaire de la ressource. » Christian PORTET

Les vice-présidents ont alors proposé une feuille de route, compétence par compétence, qui a été soumise à validation ou amendement lors de cette première conférence des maires sur le sujet. Trois groupes de travail ont ensuite été constitués pour mener les études en mai et juin 2022 sur les thématiques de l'action sociale, la promotion du territoire et le patrimoine. Une dernière conférence des maires a eu lieu le 28 juin 2022, afin de restituer ces séances de travail. Les choix se sont orientés vers une conservation de l'essentiel des compétences, mais certaines missions pourraient être arrêtées (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) ou transférées aux communes (politique du logement, entretien de la décharge de Drémil-Lafage, entretien des sentiers de randonnée). Les modifications statutaires ou d'intérêt communautaire ont été proposées en septembre 2022 et il revient désormais aux communes membres de valider ces choix avant fin 2022. Lors de son discours de clôture, le président a fait des remerciements appuyés aux services de l'intercommunalité qui apportent leur sérieux et leur professionnalisme pour permettre la mise en œuvre des décisions des élus. Il a appelé de ses vœux une confiance mutuelle entre les communes et l'intercommunalité pour mieux accepter la solidarité territoriale qui doit s'imposer pour réussir.



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIAL (CIAS).

ARRÊT DU SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, géré par le CIAS des Terres du Lauragais, rencontre depuis plus de deux ans, notamment en raison du Covid, des difficultés importantes de recrutement et d'organisation. Les moyens humains et financiers ne permettent plus d'accompagner les bénéficiaires

ciens dans de bonnes conditions et dans le respect de la charte des services à la personne. C'est avec regret que les élus ont pris la décision d'arrêter ce service. Cette fermeture se fait progressivement, afin de laisser le temps aux bénéficiaires de trouver une alternative pour la réalisation de ces prestations.

DÉPARTEMENT SERVICES À LA PERSONNE, UN POINT CONSEIL BUDGET (PCB) À PROXIMITÉ

Le Point Conseil Budget est un service ouvert à tous, situé dans votre France Services (4 avenue de Saint-Léon 31560, Nailloux). Vous y trouverez des conseils gratuits et personnalisés pour faciliter la gestion de votre budget. Ce service vous permettra notamment :

- D'avoir des réponses à vos questions d'argent, de banque, de budget ;
- De vérifier si tous vos droits sont ouverts ;
- D'anticiper/s'adapter financièrement à un changement de vie (séparation, chômage, retraite ; etc.)
- D'être accompagné dans la constitution et suivi d'un dossier de surendettement.

Pour plus de renseignements, contactez Carole MAUGARD par mail à carole.maugard@terres-du-lauragais.fr ou par téléphone au 05 34 66 91 64.

AUGMENTATION DE LA TAXE FONCIÈRE

La taxe foncière comporte plusieurs entités (communes, intercommunalité...) engendrant divers types de cotisations. Concernant l'évolution de la part intercommunale, deux facteurs font évoluer à la hausse les modalités de calcul du foncier :

- La valeur locative, fixée par l'Etat, est revalorisée annuellement : celle-ci est multipliée par le taux voté et fixe le montant de la taxe foncière pour chaque contribuable.
- Le taux d'imposition voté par chaque entité.

En 2022, le président et les élus communautaires ont été amenés, après études et simulations, à procéder à une augmentation des taux de la fiscalité 2022, relatifs aux fonciers du bâti et non-bâti. Confrontée à la baisse des dotations de l'Etat, à la crise sanitaire, puis ces derniers mois aux évolutions des charges courantes (carburant, électricité, gaz, alimentation...), impactant directement le fonctionnement des services, le seul fait de contenir ces dépenses et d'utiliser la réserve budgétaire réalisée les années précédentes, n'ont pas permis d'équilibrer le budget de l'intercommunalité. Pour plus d'informations, vous pouvez retrouver une FAQ à la rubrique « Budget » du site de l'intercommunalité : www.terres-du-lauragais.fr/fr/intercommunalite/budget.html

Projet Calmont de Demain



PROJET CALMONT DE DEMAIN

Le projet proposé par les élus en collaboration avec la population locale a été mené en plusieurs étapes :

LA RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION

Le mercredi 22 juin, sous la halle, une cinquantaine d'habitants se sont réunis pour participer à la réunion publique proposée par la municipalité. Durant cette réunion, les élus ont présenté le projet « CALMONT de DEMAIN » qu'ils souhaitent co-construire avec les habitants autour d'enjeux précis :

- La préservation et l'amélioration du cadre de vie
- La contribution à la transition écologique
- La dynamisation du centre-bourg
- Le maintien du bien-vivre ensemble

Une analyse rédigée par les élus a été présentée au public à travers différentes thématiques : Démographie, Economie, Tourisme, Mobilité, Ecologie/Environnement, Solidarité/Santé, Associations, Enfance/Jeunesse et Culture. Sur chacune de ces thématiques, une diapositive comprenant les atouts, les faiblesses, les opportunités et les menaces a été partagée avec l'ensemble des participants. Pour les personnes qui n'ont pas pu assister à cette première réunion, le document de présentation a été transmis par mail (à la demande des administrés) ou a été mis en ligne sur le site internet de la commune.



LE QUESTIONNAIRE

PROPOSÉ À LA POPULATION

Durant les deux mois d'été, un questionnaire reprenant différentes thématiques de la vie de la commune a été proposé aux citoyens calmontais. Ce questionnaire a été complété par 190 personnes soit environ 9% de la population. Les réponses au questionnaire sont disponibles sur le site Internet de la commune dans l'onglet Vie municipale/ Calmont de demain. Nous vous remercions pour votre participation !



LES ATELIERS PARTICIPATIFS

Les mardis 20 septembre et 4 octobre, les habitants qui le souhaitent sont venus sous la halle pour participer aux ateliers participatifs proposés par les élus. Une vingtaine de citoyens s'est regroupée aléatoirement en petit groupe de travail afin d'échanger, de débattre et de donner sa propre vision du Calmont de demain. Pendant ces temps constructifs et enrichissants, chaque personne a pu également noter par écrit toutes ses idées sur les diverses thématiques. A la suite de ces soirées, une synthèse a été présentée à la population le 14 décembre. Cette synthèse est disponible sur le site internet de la commune. On retrouve dans cette synthèse les principales actions qui vont être menées par la municipalité dans les années à venir.

Solidarité



LA CAMPAGNE OCTOBRE ROSE

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) s'est mobilisé pour la deuxième année en faveur d'Octobre Rose en collaboration avec le club Tricot. Octobre Rose est une campagne nationale qui collecte des fonds pour lutter contre le cancer du sein. La manifestation s'est déroulée sur deux week-ends au marché de Calmont. Les bénévoles ont vendu leurs pâtisseries et des objets divers (boucles d'oreilles, bracelets, magnets ...) confectionnés par l'atelier tricot sur un joli stand décoré de deux mannequins vêtus de rose. Le 23 octobre, une marche a clôturé dans la bonne humeur cette mobilisation. Plus de soixante personnes, dames en rose accompagnées de messieurs ont marché pendant une heure aux abords de Calmont. Ces deux matinées ont rapporté 1 340 euros qui ont été intégralement reversés à la recherche contre le cancer.



PRÉSENTATION ET MISSION DU CCAS

LES MEMBRES DU CCAS DE CALMONT

Une équipe constituée de 14 personnes :

- Anne-Marie PASSOT (Vice-présidente)
- Marie-Pierre ARNOLD (élue)
- Monique ARMENGAUD
- Dominique CASENAVE
- Anne-Marie COULON (élue)
- Marie-Lys ESPITALIER
- Ghislaine GOUZE
- Brigitte MIR (élue)
- Viviane PEDEMAS
- Hermine PIERRON (élue)
- Béatrix POMIES
- Christiane PORTET
- Fabienne ROUANNE (élue)
- Martine SEVERAC (élue)

LES PRINCIPALES ACTIONS DU CCAS

- Portage de repas à domicile
- Visite de courtoisie aux personnes âgées et/ou isolées
- Programmation ADAP (Agenda d'accessibilité programmé)
- Soutien aux associations humanitaires
- Participation à des événements : Téléthon, Octobre Rose...
- Distribution de colis aux plus de 70 ans
- Accompagnement individuel dans les démarches administratives
- Aide financière aux personnes dans le besoin (bons alimentaires, avances remboursables...)
- Aide aux collégiens pour participer aux voyages scolaires
- Visite aux familles pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux-nés

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à les contacter.

Contact : Anne Marie PASSOT
Tel : 05.61.08.10.16

POÈME POUR JULIA

Poème rédigé par un Calmontais à destination de Julia (enfant ukrainienne).

La petite fille aux cheveux blonds

*Tu es arrivée d'un pays de l'Est,
Avec les tiens pour fuir la peste.
Le pays où tu as vu le jour est l'Ukraine
Tu y es née le cœur pur et sans haine.
Pour tout bagage, le bleu azur de tes yeux,
Et le jaune des blés, que sont tes cheveux.
Ce jaune, ce bleu, couleurs de ton drapeau,
Qui restera pour toi et les tiens le plus beau.
Un pays où les hommes sont fiers et érudits,
Refusant le joug oppressant de la tyrannie.
N'efface jamais de ta juvénile mémoire,
Les ignominies de ce despote notoire.
Quel temps encore durera ce calvaire,
Quel temps encore pour enfin, faire taire,
Ces sinistres canons pourvoyeurs de morts,
Dans les mains d'individus sans foi ni remords.
Ils n'ont qu'un seul et même dessein, détruire,
Alors sers-toi de ce vécu pour te construire.
Ces moments seront inscrits dans l'histoire,
Et pour en témoigner, il te faut garder espoir.
Offre aux tiens tes sourires les plus beaux,
Ce sont eux qui allègent leurs lourds fardeaux.
Plus tard, quand mes pensées iront vers toi,
Je me dirai apaisé, Julia a pu retrouver son toit.
En espérant que tu garderas au fond de ton cœur,
Le souvenir d'un village où tu n'as pas connu la peur.*

A Julia ... « Ne grandis pas trop vite » !

Enfance - Jeunesse

ÉCOLE PUBLIQUE MARIE CARPANTIER

La rentrée scolaire de l'école Marie Carpantier s'est déroulée sereinement et en musique. L'école compte 202 élèves cette année : 59 enfants en maternelle et 143 en élémentaire. L'école maternelle est constituée de trois classes : Mme Neels pour la petite section, Mme Bilwes pour la moyenne section et Mme Legai-

gneur pour la grande section. Les enseignantes sont aidées par trois Atsem : Mmes Mazet, Rousset et Garnier. L'élémentaire se divise en six classes : Mme Fraysse pour le CP, Mme Lorenzo en CE1-CE2 ainsi que Mme Dugot, Mme Meyer pour le CE2-CM1, Mme Fabriès pour le CM1 et Mme Gallardo pour le CM2. La directrice, Mme

Gallardo est remplacée deux journées par M Pellegrin pour sa décharge hebdomadaire. Par ailleurs trois accompagnants assurent une mission d'aide aux élèves en situation de handicap. L'équipe de l'accueil de loisirs (ALAE) dirigée par Sindy-Rella Uguen et David Rouch accueille les élèves sur le temps périscolaire.



ÉCOLE NOTRE-DAME DE LA PAIX

Le premier septembre, vers 8h45, les 67 élèves de l'école Notre-Dame de la Paix arrivent pour découvrir les nouveautés pour cette rentrée 2022. Comme chaque année, les élèves sont venus accompagnés de leurs parents. Pour certains, c'était la première rentrée et quelques larmes ont coulé, mais rien de grave, car ils ont été accueillis chaleureusement par toute l'équipe de l'école dans la cour de récréation. Les anciens élèves étaient ravis de retrouver leurs camarades de classe. Sandrine, la directrice, a prononcé un bref discours pour démarrer cette nouvelle année en beauté. Sous le préau, les membres de l'OGEC (Personnes qui s'occupent des finances, du ménage...) et de l'APEL (Personnes qui organisent des événements pour financer les projets de l'école) ont offert des boissons chaudes et des gâteaux pour rendre ce moment convivial. C'était l'occasion

de découvrir les nouveaux membres de l'équipe : Céline, la nouvelle maîtresse de la classe de CP-CE1-CE2, et Marie-Laure, qui remplace Christine en tant qu'ATSEM (personne qui aide la maîtresse) chez les maternelles. Les élèves sont ensuite rentrés en classe pour débiter leurs fournitures neuves, apprendre à connaître leurs nouveaux camarades au cours de jeux coopératifs, rappeler les règles de l'école et découvrir les nouveaux projets. Les élèves de Maternelles ont été accueillis par des marionnettes et vont apprendre à faire du vélo et de l'anglais, les CP-CE1-CE2 vont participer à des défis en lecture et en mathématiques, et les CE2-CM1-CM2 travailleront sur les médias et les échecs. Après cette rentrée dans la bonne humeur, tout le monde est prêt à se mettre au travail et à passer une bonne année scolaire. Article écrit par les élèves de la classe de CE2-CM1-CM2.

LE RPE C'EST QUOI ?

Le RPE (Relais Petite Enfance) est un service gratuit pour les familles et les professionnels de l'accueil individuel (assistant maternel, garde à domicile,...). Ce lieu d'accueil permet de faciliter les échanges et de mettre en relation parents et assistants maternels. En ce moment sur Calmont, 12 Assistantes maternelles sont agréées et totalisent 34 agréments. Actuellement ces professionnelles accueillent 40 enfants de 0 à 6 ans à temps plein ou temps partiel. Pour les Assistantes Maternelles, c'est un lieu de professionnalisation, d'écoute, d'échange et de soutien dans la pratique professionnelle. Pour les enfants de 0 à 6 ans, le Relais est un lieu de socialisation et de rencontre et permet de vivre des moments partagés d'animation collective lors des matinées d'accueil proposées toutes les semaines. 11 professionnelles participent à ces temps collectifs, animés par les animatrices du Relais Juliette ALLIOT ou Sophie AUBERT IUGOVICH.

LES ANIMATIONS DU RPE



Au mois de novembre a eu lieu une semaine festive en l'honneur de la journée nationale des assistants maternels le 19 novembre 2022, avec des ateliers exceptionnels : des ateliers de circomotricité, des séances d'éveil musical et un tapis de lecture à la médiathèque de Nailloux sur le voyage ainsi qu'un accueil spécial petite enfance avec la crèche des COLAURIAGES de Calmont à la médiathèque de Calmont « L'Autan des Mots ». Les festivités de décembre, avec un spectacle « Le Noël du cirque BARBULIE » préparé par les assistantes maternelles de Villefranche-de-Lauragais le lundi 12 décembre auquel ont été conviés tous les enfants accompagnés de leur assistante maternelle et de leurs parents.

LA CRÈCHE : LES COLAURIAGES

Située en face de l'école et adjacente au stade municipal de Calmont, le multi-accueil des Colauriages est ouvert depuis 2006. La structure ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi accueille au quotidien une vingtaine d'enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans, et propose des accueils en temps complet et/ou accueil occasionnel. L'équipe pluridisciplinaire, se compose de 9 agents de la communauté de commune des Terres du Lauragais, toutes diplômées des métiers de la petite enfance : une directrice éducatrice de jeunes enfants, une adjointe puéricultrice, 3 auxiliaires de puériculture, et 4 CAP petite enfance. En complément, un agent de cuisine assure le service des repas. L'objectif principal de ces professionnelles, est d'accompagner au quotidien les enfants accueillis dans leur découverte du monde et leur besoin d'autonomie. Les enfants peuvent participer à des ateliers de cuisine, aller au « dojo » pour expérimenter leurs capacités motrices mais faire aussi de la musique, de la peinture pour explorer et éveiller leurs sens. La structure bénéficie aussi d'un grand espace vert arboré, ce qui permet aux enfants de prendre l'air très régulièrement et vivre d'autres aventures. Au-delà de l'accompagnement des enfants, l'équipe est aussi là pour soutenir les familles dans leur rôle de parents : retour sur le quotidien, échange sur les habitudes à la maison, et rendez-vous individuel à la demande des familles. Dans un but préventif, l'équipe peut aussi réorienter les enfants et leurs parents vers des professionnels de santé pour des prises en charge plus spécifiques. Si vous souhaitez plus d'informations sur les modalités d'inscription vous pouvez contacter la directrice Rosalina BOISSEAU au 05.62.11.62 ou la Coordinatrice Petite enfance du Secteur Centre Sud Sandrine CLIMENT au 06.69.69.55.26 ou bien vous rendre sur le site de la Communauté de Commune des Terres du Lauragais, service Petite Enfance.



LE MINI SÉJOUR DES TOUTS PETITS

Le séjour des 3-6 ans organisé par la communauté de communes de Terres du Lauragais, s'est déroulé du 11 au 13 juillet 2022 au camping le Mercier à CALMONT. Ce séjour avait pour objectif principal d'être un temps divertissant pour les enfants qui leur a permis de découvrir des choses différentes de leur quotidien. Les enfants accompagnés de leurs animateurs ont pu également appréhender la notion de vie en collectivité et développer leur

autonomie. Plusieurs activités ont été mises en place :

- Sortie à la ferme du Paradis à Rieumes (jeux, balade au cœur d'une forêt, découverte des animaux)
- Mini veillée « histoires et comptines »
- Balade dans le village de CALMONT
- Après-midi piscine directement sur le camping

Le séjour a été enrichissant et apprécié par tous les enfants.



LES ADOS EN SÉJOUR AU MONT-DORE DANS LE PUY DE DÔME



Du lundi 11 au vendredi 15 juillet, 39 adolescents âgés entre 11 et 17 ans sont partis une semaine au Mont-Dore dans le Puy de Dôme "à la découverte des volcans d'Auvergne". L'ensemble des jeunes et des animateurs a séjourné dans une auberge de jeunesse au cœur du massif du Sancy. Pendant la semaine, diverses activités ont été proposées à l'ensemble du groupe :

- Une randonnée où les jeunes ont pu observer des magnifiques paysages, de très belles cascades et un parc volcanique

- Le parc Vulcania situé à quelques kilomètres de Clermont-Ferrand où les jeunes ont pu profiter de toutes les attractions présentes et de ce fait, découvrir les volcans de manière ludique.

- Baignade dans le lac de Chambon où les jeunes ont pu se rafraîchir et se divertir sur la plage aménagée. En plus des activités, un repas 100% auvergnat a été proposé : truffade, charcuteries locales et tarte aux myrtilles, un régal pour l'ensemble des participants. La semaine s'est terminée avec une fête au sein même de l'auberge de jeunesse. L'ensemble des acteurs du séjour est revenu ravi et enthousiaste de cette semaine passée au cœur des volcans d'Auvergne.

SÉJOUR AU LAC DE SAINT-FERRÉOL

Du 25 au 29 juillet 2022, le service enfance jeunesse de la communauté de communes Terres du Lauragais a organisé un séjour au lac de Saint-Ferréol. Seize préadolescents âgés de 10 à 13 ans ont été hébergés au camping en SALVAN situé à une vingtaine de minutes à pied du lac. Durant la semaine du séjour ils ont pu profiter pleinement des activités présentes dans le camping : jeux de société, piscine et également pratiquer des activités sportives proposées sur le lac ou à proximité : mini-golf, paddle, pédalos, visite du réservoir du lac. Les quatre animateurs leur ont également concocté un programme adapté : jeux de connaissance, jeux collectifs dans le bois à proximité du lac, soirées... Cette semaine a permis aux jeunes d'appréhender la notion du vivre-ensemble et de développer leur autonomie en les responsabilisant dans certaines tâches : installation du camp, courses, vaisselle, rangement du camp.



ACCUEIL D'ADOLESCENTES BRETONNES À CALMONT

Dans le cadre d'un échange culturel, 10 adolescents du territoire ont accueilli 16 adolescentes bretonnes du lundi 22 août au dimanche 29 août. Hébergées sous toile de tentes, au camping du Mercier à Calmont, le groupe de jeunes et leurs animateurs ont visité quelques sites incontournables de la région : grand jeu de piste dans le centre de Toulouse, journée à Gruissan, visite guidée de la cité de Carcassonne, balade le long du Canal du Midi. En dehors de ces visites, les jeunes ont pu réaliser d'autres activi-

tés ludiques : rallye photo dans la commune de Calmont, activités nautiques sur la base de loisirs de Saverdun, soirée loup garou au Domaine des Oiseaux... Durant la semaine, les jeunes bretonnes ont pu également découvrir les spécialités culinaires de notre région : la violette de Toulouse, le cassoulet ou encore la croustade aux pommes. En juillet 2023, les jeunes bretonnes accueilleront nos jeunes Calmontais dans la ville de Saint-Malo afin qu'ils puissent eux aussi découvrir quelques endroits de Bretagne.



Vie Culturelle

LES NEWS DE LA MÉDIATHÈQUE L'AUTAN DES MOTS

LA MÉDIATHÈQUE ENFIN INAUGURÉE

Les contraintes liées à la pandémie avaient empêché une inauguration de la médiathèque au moment de son ouverture. Elle a donc eu lieu le 7 octobre dernier, en présence de 80 invités partenaires du projet et agents municipaux. Malheureusement, il n'a pas été possible d'inviter les 450 lecteurs de la médiathèque : nous aurions été bien au-delà des normes de sécurité ! Après le coupé de ruban et une visite expli-

cative emmenée par l'architecte et la responsable de la médiathèque, le Maire a rappelé l'historique du projet, son coût et le soutien financier dont il a bénéficié, pour finir par quelques chiffres montrant l'activité du service depuis son ouverture. A l'issue des discours, les invités ont pu profiter des délicieux amuse-bouche concoctés par l'équipe de O'Connor.

UNE RENTRÉE SUR LES CHAPEAUX DE ROUES

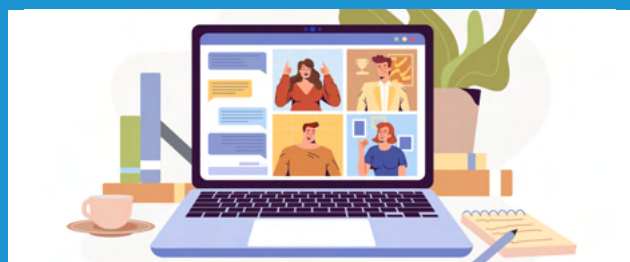
Après un mois d'août marqué par des horaires allégés, l'Autan des mots a soufflé un vent de culture dès la fin de l'été, avec le retour du Science Tour des Pyrénées, animé par l'association Les Petits Débrouillards. Gaston le Camion, le véhicule aux multiples animations, a stationné à la médiathèque toute la journée du 27 août pour le bonheur de nombreux curieux. Pour les Journées du Patrimoine, 3 actions ont rythmé le week-end : la randonnée contée du samedi matin a bénéficié d'un temps parfait pour écouter les histoires de vent racontées par Olivier de Robert. L'après-midi, le météorologue Joël Collado a donné une conférence très instructive sur le rôle du vent dans le climat et sur les particularités de



notre Autan local. Enfin, les Calmontais sont à présent incollables sur la teinture au pastel grâce aux démonstrations de Denise Lambert, Maître Artisan et grande spécialiste du sujet. Certains sont même repartis avec un tee-shirt ou un foulard qui étaient devenus bleus ! Ce week-end sur le thème du patrimoine naturel Lauragais aura accueilli pas loin de 150 participants. Les rendez-vous réguliers ont également repris, avec tous les mois une lecture/découverte d'albums pour les petits, une séance de film d'animation appelée Ciné pop-corn, des ateliers, des rencontres, des expositions... Octobre fut le mois des épices et novembre/décembre celui du polar. Quant au club d'écriture, il continue d'exercer sa plume un mardi par mois.

DE NOUVELLES OFFRES

Depuis le mois d'octobre, une nouvelle offre est en place à la médiathèque grâce aux Conseillers numériques départementaux : les personnes qui rencontrent des difficultés avec l'informatique peuvent s'inscrire à des ateliers de découverte : gérer sa boîte mail, installer des applications, faire des démarches en ligne... Les renseignements et inscriptions se font auprès des bibliothécaires. Attention, les dates sont déjà prises d'assaut ! Ne tardez pas !



DES THÈMES À DÉCOUVRIR



Janvier/février :
2023 année de la minéralogie
Du 20 au 22 janvier :
Nuit de la lecture
Mars : la presse à l'honneur

Avril :
Vive la BD !
Mai/juin :
les vertus des plantes

Vie Associative

LES ANIMATIONS ESTIVALES

LE FEU DE LA SAINT-JEAN

Organisé par l'association Sentiers nature calmontais, le traditionnel feu de la Saint-Jean s'est déroulé à la plage de Calmont le jeudi 23 juin. Malgré des conditions climatiques chaotiques, les bénévoles ont tout de même réussi, entre deux orages, à organiser leur événement. Cette année, comme à son habitude l'ambiance était familiale et chaleureuse autour de la buvette et des tables de restauration. Des animations pour petits et grands étaient présentes : jeu de Sumo géant, structures gonflables. La soirée s'est conclue par l'embrasement du bûcher dressé sur le bord de la rivière qui a émerveillé l'ensemble du public présent.

LES MARCHÉS NOCTURNES

Les jeudis 7 et 28 juillet, deux marchés nocturnes ont été organisés par la municipalité et le comité des fêtes au cœur de la commune. Le jeudi 7 juillet, une vingtaine d'exposants est venu présenter des produits riches



et variés à l'ensemble du public présent : sacs, bijoux, vins et produits du terroir, paniers, produits de beauté... Les participants se sont régalés grâce aux restaurateurs locaux présents sur place et se sont rafraîchis via les deux buvettes mises en place pour l'occasion. Cette soirée a été animée par le duo de chanteurs « Duo Armony ».

« Magic Lucky » quant à lui a proposé des sculptures sur ballons aux nombreux enfants. Le jeudi 28 juillet, les calmontais ont répondu présents et sont venus en nombre autour de l'église pour profiter des diverses animations présentes : taureau mécanique, artiste de cirque, duo vocal « Miar »... Malheureusement, un gros orage a perturbé la soirée et les nombreuses personnes présentes se sont réfugiées dans la halle municipale avant de repartir au sec chez eux.



LE GALA DE PLÉNITUDE

Samedi 25 juin et dimanche 26 juin, Prèserville : c'est l'effervescence dans ce village du Lauragais... Les troupes de théâtre et de danse de Plénitude sont en ébullition : spectacle pour les « théâtres », gala pour les danseurs. Depuis 2019, elles attendaient de pouvoir enfin se produire sur cette scène de la magnifique salle de spectacle « la Fontaine » ! Ce samedi de juin, les 50 comédiens en herbe ont foulé les planches sous la direction de Patrick VOGELWEITH et de son assistant Jean-Marc TIJERAS. Pour certains c'était leur toute première fois. Des jeux théâtraux constituaient la première partie. Ils montraient ainsi comment les élèves ont approché cette discipline pendant leurs cours avec Patrick alias « Gribouille ». La seconde partie, composée de saynètes proposées par Patrick, laissait libre cours à l'interprétation des élèves volontaires. Gwen ASTRUC et Pierre DEMONCHAUX ont mis bénévolement en lumière la prestation pour le plus grand plaisir des spectateurs. Le dimanche : salle comble pour la danse ! « Guichet fermé » une semaine avant l'événement. « Le tourbillon de la vie », gala créé par Estelle FABAREZ, Léna LOPEZ et Alexia MAIRE, rassemblait 300 spectateurs venus de Calmont, de l'Aude et de l'Ariège, pour applaudir la centaine de danseurs. Le gala gagnait en qualité cette année grâce aux lumières et son de John RUBIO.



LA SOIRÉE DE LA FÊTE NATIONALE

Cette année, le repas célébrant la fête nationale ne s'est pas déroulé le 13 juillet comme à son habitude, mais le samedi 16 juillet. Malgré la



canicule, une petite centaine de calmontais et de calmontaises s'est réunie sur la place Jeanne d'Arc pour partager cette soirée conviviale et agréable. Le comité des fêtes en partenariat avec le camping du Mercier a proposé un copieux repas aux convives : sangria, salade avec sa brochette de melon et jambon, rôti de porc à la broche accompagné de pommes de terre et un banoffee en guise de dessert. Le repas a été animé par le duo musical « Les Cordes aux doigts » puis par l'orchestre local « Houston » qui a fait danser le public jusqu'au milieu de la nuit.



Les différents tableaux nous emportaient : les danseurs petits et grands créaient l'émotion. Sous nos yeux ébahis, portés par la voix de Laëticia RUBIO, les trois professeurs de danse nous ont embarqués dans leur univers. Un grand merci aux élèves pour leur implication et pour leur travail tout au long de l'année. Quel intense week-end pour eux ! Toute cette aventure a été possible grâce à l'aide de nombreux bénévoles. Toutes ces petites mains œuvrant dans les coulisses. Merci à Emma, Jimmy, Pierre, Gwen, Sandrine et sa fille Manon, Béragère, Arnaud, Alice, Stéphane, Patrick, Jacques, Anne... Une belle surprise pour les familles, parfois dubitatives devant la distance à parcourir, mais ravies de ce week-end culturel à Prèserville. Laissons-leur le mot de la fin : « Un spectacle et un gala qui valaient le détour ! »

ZOOM SUR SENTIERS NATURE CALMONTAIS

Créée en 1995, l'association locale Sentiers Nature calmontais est aujourd'hui encore très active sur notre commune. Gérée par une trentaine de fidèles et dynamiques bénévoles (certains sont même présents depuis la création de l'association), l'objectif principal de l'association est d'entretenir les nombreux chemins de randonnée de Calmont. A ce jour, ce ne sont pas moins de 16 kilomètres de sentiers qui sont



entretenus régulièrement (les samedis matin) et qui permettent aux habitants de Calmont ou d'ailleurs de se promener paisiblement dans les coteaux et/ou dans la plaine. La liste des chemins entretenus est disponible sur le site internet de la commune. **En plus de ce précieux entretien, les bénévoles proposent aussi des animations à l'ensemble de la population :**

- Trois balades (printemps, automne et nocturne : début de l'été) regroupent une centaine de marcheurs à chaque fois. Elles sont généralement suivies par des repas copieux et gourmands. Cette année, en partenariat avec la médiathèque, une balade contée a été organisée à l'occasion des journées du patrimoine.
- Le feu de la Saint-Jean le 23 juin à la plage



avec casse croûte et diverses animations.

- Réalisation de balades adaptées en lien avec l'école, le centre de loisirs ou l'ASEI.
- Participation aux différents événements de la commune : Forum des associations, Téléthon, Drift...

Si vous voulez rejoindre l'équipe de Sentiers Nature calmontais, n'hésitez pas à les contacter (contact sur le site internet de la commune).

ZOOM SUR PLÉNITUDE

PLÉNITUDE, PASSION ET CONVIVIALITÉ EN PLEIN CŒUR DE CALMONT



5 pôles d'activités, 320 adhérents, 9 professeurs diplômés, on ne présente plus l'association Plénitude ancrée depuis près de 45 ans au cœur de notre commune ! Héritière du club des Pâquerettes créé en 1978, Plénitude a à cœur de favoriser l'épanouissement de chacun par la pratique artistique et sportive. Passion, exigence mais aussi convivialité et partage sont les valeurs qui rassemblent professeurs, bénévoles et adhérents autour du bien-être, du sport et des arts de la scène. Association vivante qui accompagne ses élèves de 2 ans et demi à plus de 80 ans, Plénitude propose, cette année encore, plusieurs nouveautés : le chant en ateliers individuels et collectifs, le théâtre d'improvisation, des ateliers et stages de danse saisonniers pour approfondir sa pratique et découvrir de nouvelles disciplines. Vous pouvez ainsi trouver cette année au sein de Plénitude des cours de danse classique, modern-jazz et street-jazz pour enfants, adolescents et adultes, de la barre à terre pour travailler votre souplesse et vos muscles profonds, des séances de remise en

forme, de body sculpt, de yoga et de stretching pour les adultes, des ateliers baby-gym, de motricité et de multisports pour les enfants, du théâtre et de l'impro pour les enfants, ado et adultes, du chant pour tous les âges, et même une chorale Gospel Pop. Le choix est vaste ! Nul esprit de compétition ici, chacun est là pour partager sa passion, évacuer son stress ou dépenser son trop-plein d'énergie. A ce large panel d'activités, l'association Plénitude ajoute autant de moments de convivialité et de divertissements. Grâce à la sortie de la crise sanitaire, l'année est de nouveau ponctuée de goûters, auberges espagnoles, galettes des rois et autres moments festifs partagés dans la bonne ambiance familiale. Galas et spectacles viennent clôturer la saison au mois de juin et donnent à voir l'engagement et le plaisir de chaque élève dans sa pratique individuelle et collective. Là encore, tous les talents trouvent à s'exprimer : couture, dessin, bricolage, organisation...l'association est ouverte à toute forme de bénévolat, n'hésitez pas à contacter le bureau pour proposer votre aide !

PLÉNITUDE, LES NOUVEAUTÉS

LE THÉÂTRE D'IMPRO : QUÉSACO ?



L'improvisation est une branche particulière du théâtre car il n'y a pas de texte à apprendre, tout est spontané et joué dans l'instant. L'objectif pour les comédiens est de jouer ensemble en intégrant positivement les idées apportées par leurs partenaires. Il n'y a aucune limite si ce n'est celle de

son imagination. Pratiquer « l'impro » c'est apprendre à se connaître et à accepter l'autre, vaincre sa timidité et s'affirmer en douceur, la plupart du temps sans s'en rendre compte. Positivisme, respect, acceptation et entraide sont les maîtres mots de la discipline. L'impro peut se pratiquer sous forme de cabarets : plusieurs sketches à la suite face au public, ou sous forme de matchs dans lesquels deux équipes d'improvisateurs s'affrontent et le public vote à la fin de chaque impro pour les départager. Jimmy ouvre cette saison chez Plénitude des cours de théâtre d'impro. L'aventure commence tout timidement... Nous sommes de tout cœur avec lui ! Si vous souhaitez le rejoindre, il est encore temps !

LE CHANT

Chez Plénitude cette saison : un nouveau partenaire nous rejoint ! Laëtitia de Sing With Soul nous enchante. Elle propose des cours de chant collectifs et individuels pour les enfants, les adolescents et les adultes. Dans le cours d'éveil musical les plus jeunes mélomanes découvrent différents instruments et divers rythmes afin de développer les sonorités. Laëtitia les initie en douceur au chant. Lors de la chorale Gospel Pop la séance se compose d'improvisations et de travail sur les harmonies. Les chanteurs sont portés par la cohésion du groupe et solidifient le chœur de chant sur des musiques gospel, pop, variété française et même de l'a capella. La technique vocale est travaillée à partir des émotions de chacun. Le chant permet de s'extérioriser, d'avoir confiance en soi, DE LÂCHER PRISE ! Il reste des places, alors si vous souhaitez tester c'est encore possible !



COORDONNÉES DE L'ASSO.

www.plénitude-calmont.fr
Fabienne ETHEVE, présidente,
07.81.55.09.08
#plénitudecalmont
Facebook : Plénitude Calmont

DES NOUVEAUTÉS

AU TENNIS CLUB CALMONTAIS

Depuis de nombreuses années, des cours de tennis sont proposés aux enfants et aux adolescents le lundi en fin de journée. Ces cours encadrés depuis peu par une professeure professionnelle rassemblent une petite vingtaine de jeunes joueurs et joueuses assidus. A la demande de certains adultes, un créneau horaire est maintenant réservé pour les adultes, débutants ou expérimentés, afin de venir faire un peu de sport dans une ambiance chaleureuse. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Sandra, la présidente. Contact : Sandra Henri 06.76.97.51.68



LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DRIFT

Le succès du championnat de France de Drift à Calmont ne se dément pas année après année et pour cette édition 2022, ce sont plus de 6 000 spectateurs venus de toute la France qui ont assisté au 5ème round du championnat à Calmont les 10 et 11 septembre. Pour assurer l'organisation, 5 associations sont venues épauler Calmont sport et mécanique : Sentier Nature Calmontais, Hers Lauragais, l'AMAC, La Béquille et Beaumont moto sport. A elles 6, elles ont contribué au succès de cette épreuve devenue mythique et profité des retombées financières pour leurs activités respectives. Sur le volet sportif, la manche de Calmont a été remportée par Jason Banet, suivi d'Anthony Rocci et Mathias Locatelli.

ASEI : AGIR, SOIGNER, ÉDUCER, INCLURE

LES ACTIVITÉS

Les résidents du Foyer les Cazalières participent aux différentes randonnées organisées par l'association Sentiers Nature Calmontaise, il leur a été proposé de mettre à profit une activité dans le cadre de l'embellissement du village et des sentiers de randonnées. Une première rencontre s'est organisée avec Anne-Marie PARDO bénévole de l'association sentier nature et Claudine Abella de l'association couture "Pourquoi pas moi". Le tout orchestré par Sandrine SENTENAC monitrice d'atelier au foyer Les Cazalières. Nous avons appris à nous connaître, à nous découvrir dans le plus grand respect de chacun. Des propositions d'activités ont émergé : nichoirs en liège, hôtel à insectes, composition florale, ateliers de couture. Une dynamique est née, les participants sont de plus en plus nombreux, de multiples idées voient le jour. Au fil des différents ateliers trois groupes se forment. C'est une quinzaine de participants au total que nous accompagnons et sou-

tenons lors de chaque séance. Ils sont fiers de leurs réalisations et c'est avec impatience qu'ils attendent les séances. Les résidents remercient Anne-Marie et Claudine pour le temps qu'elles leur accordent.

Quelques témoignages :

- **Tristan** : *Ce partenariat est une surprise de chaque jour, on ne sait pas exactement sur quoi on va travailler. On ne renonce pas, on fonce. Moi j'aime tout ce qui est artistique.*
- **Brenda** : *Ça me fait plaisir de voir ce que je suis capable de faire et j'ai envie de recommencer.*
- **Margaux** : *C'est l'envie de faire et je suis motivée pour le faire. J'ai envie de continuer car j'aime ça. Ça me procure du plaisir et ça m'apaise. Ça me fait travailler l'imagination.*
- **Emmanuel** : *J'ai aimé travailler sur les vases pour le village. On fait pleins de choses, je veux continuer. Je suis fier de ce que je fais.*
- **Guillaume** : *Je suis content de participer à cet atelier, j'adore ça. Je suis heureux.*

INITIATION AU CIMGO

Une douzaine de résidents du Foyer d'Accueil Spécialisé des Cazalières s'est lancée dans une nouvelle pratique sportive de pleine nature, « le cimgo ». Le cimgo est un fauteuil tandem tout



terrain de descente, autrement dit c'est un VTT de descente à 4 roues. Il permet de descendre tous types de chemins de VTT ou de randonnée, plus ou moins escarpés, et surtout de découvrir des lieux jusque-là inaccessibles pour des personnes à mobilité réduite, en perte d'autonomie ou mal voyantes. Une assise confortable pour le sportif est installée à l'avant du fauteuil entre les 4 roues, qui sont chacune équipées de freins à disque ; la sécurité est assurée. Accompagné par un pilote qui a suivi une formation spécifique, qui est lui-même installé dans des étriers, à l'arrière du fauteuil, et dirige les roues avant du Cimgo à l'aide du guidon inclinable et surtout il gère la vitesse grâce aux freins. Il se doit d'assurer la descente mais aussi, en amont, la logistique. Les accompagnants volontaires du Foyer sont mis à contribution. Une seule pilote pour l'instant est formée à l'établissement. La machine appartient au Club ASEI Sports et une seconde appartiendra aux établissements. En un an de pratique seulement nous avons exploré plusieurs sites : la station de ski des Monts d'Olmes, d'Ascou-Pailheres, Croquié dans les sous-bois des Pyrénées et un chemin forestier dans les bois de Vaudreuille vers le lac de Revel. Les sentiers de Calmont ont été visités dans l'espoir d'une sortie avec l'association « Sentiers nature », que l'on remercie pour leur aide annuelle ! Les sportifs ont pu faire le plein de sensations et de détente dans cette petite aventure.



Calmont Vôte

Cette fin d'année 2022 est morose à plus d'un titre : la situation internationale, l'inflation, le gouvernement qui passe en force ses textes avec le 49.3, les restrictions possibles de gaz et d'électricité, le climat qui se dérègle de plus en plus... Dans notre village de Calmont, ces préoccupations sont aussi les nôtres, à l'échelle locale, en particulier les difficultés des Calmontaises et des Calmontais dans leur vie quotidienne. Si, malheureusement, vous vivez une situation compliquée, n'hésitez pas à nous le faire savoir et prenez contact avec le CCAS, qui est là pour vous normalement.

En tant qu'élus d'opposition, nous ne sommes pas en capacité d'infléchir la politique municipale mise en œuvre, mais nous sommes là pour poser des questions parfois dérangeantes et faire remonter publiquement ce qui n'est pas toujours dit par l'équipe majoritaire. Entre autres, nous avons réagi, en Conseil Municipal, sur le volet social et sur le volet énergétique.

Ainsi, nous avons questionné sur la suppression de l'aide à domicile de Terres du Lauragais et sur les solutions de remplacement proposées par la commune. La réponse du maire, également président de Terres du Lauragais, ne l'oublions pas, a porté davantage sur les raisons de cette suppression plutôt que sur l'intervention concrète de la commune auprès des ayants-droits. Ce sujet est à l'étude et nous veillerons qu'aucun des habitants de la commune ne soit lésé.

Également, nous avons demandé ce que la commune envisageait en termes de réduction des consommations énergétiques, chauffages et isolations des bâtiments publics, éclairages, etc. La réponse du maire ne portait pas sur un agenda même provisoire mais était une belle déclaration d'intention. Peut-on la croire ? Nous vous laissons juges car comme nous, sans doute, vous avez constaté, encore ces derniers jours, le sur-éclairage de la place des Cannelles, du parvis de la mairie, les lumières laissées allumées le soir à l'école, etc. Reconnaissons tout de même que certaines mesures sont envisagées par la mairie comme la limitation de l'éclairage public une partie de la nuit.

Pour finir, nous saluons et nous soutenons l'initiative de la majorité municipale appelée Calmont 2030. Elle mérite d'être reconnue par tous. Malheureusement, les choix retenus par les élus majoritaires n'offraient pas toutes les conditions pour un vrai débat citoyen : questions parfois orientées et/ou fermées, temps de discussion très courts, nombre de sujets trop importants pour 2 soirées, absence de certaines thématiques dont l'agriculture (majorité du territoire de la commune pourtant)...

Nous sommes à votre service, contactez-nous : calmont.votre@gmail.com.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Les élus de Calmont Vôte, Lionel Cauvin et Laurent Ducros

AVEC VOUS, Un Nouvel Elan pour Calmont

Pas de texte.



Etat-civil 2022

Seules les personnes (ou descendants) ayant donné leur autorisation écrite sont mentionnées dans ce récapitulatif.

Naissances

En 2022, 22 bébés calmontais ont vu le jour, on leur souhaite la bienvenue !

SAMBRES Gabriel né le 7 février 2022

GOMEZ Anakin né le 14 février 2022

ROLLOT FERREIRA Castiel né le 20 février 2022

MOULUCOU Ariane né le 26 février 2022

LEAL Alicia né le 4 mars 2022

CATTIAUX Léandre né le 15 mars 2022

CANDIA TAPIA STEC Appolina né le 17 mars 2022

ROUSSEL Naël né le 31 mars 2022

BOUYOUSFI Noham né le 21 juin 2022

GOGIBUS Aaron né le 27 juin 2022

KALI Maher né le 16 juillet 2022

BALARD DEJEAN Gabin né le 23 juillet 2022

AMOUREUX Jules 4 août 2022

BRINGUIER Pablo né le 7 août 2022

AMOUREUX Lola né le 15 août 2022

FRANQUINE Mia né le 2 novembre 2022

Mariages

En 2022, 10 mariages ont eu lieu sur la commune de Calmont

HENRI Sandra et TANIÈRE Christophe 18 juin 2022

HERBRETEAU Hélène et HARTNELL Aaron 9 juillet 2022

VERCELLONE Valérie et BARTOLO Laurent 9 juillet 2022

BREIL Elodie et LANGE Jonathan 30 juillet 2022

GISQUET Nathalie et SUAREZ Martial 30 juillet 2022

PIBOULEAU Florence et MARC Julien 24 septembre 2022

Décès

En 2022, ils nous ont quittés (24 personnes)...

POUMIROL Marie 6 mars 2022

DROULIN Christophe 10 mars 2022

HENRI Sonia, née PELLICER 18 juillet 2022

MOREAU Denise, née GAUDEMER 5 août 2022

DOUMENJOU Roland 7 septembre 2022

TERRAIL Maria, née GABRIEL 25 septembre 2022

SIMON Pierre 15 octobre 2022

TOUSSEAU Alice, née GAUBERT 20 octobre 2022

CALMONT ANIMATIONS

Calendrier du 1^e semestre 2023

JANVIER

Vendredi 06/01	Galette des rois - FNACA	C.FINES
Samedi 07/01	Vœux du Maire	HALLE
Vendredi 13 ou Vendredi 20	Galette des rois - PLENITUDE	
Vendredi 27/01	CONCERT par le conservatoire de Pamiers	

FÉVRIER

Vendredi 03/02	Assemblée Générale - Sentiers Nature Calmontais	C.FINES
Samedi 04/02	Repas - Ecole Notre-Dame de la Paix	HALLE
Dimanche 05/02	Bourse aux jouets - AMAC	
Samedi 11/02	Assemblée Générale et repas - La Béquille Calmontaise	C.FINES

MARS

Samedi 04/03	Spectacle Théâtre de la Coco Comédie	HALLE
Samedi 11/03	Concours officiel - Amicale Bouliste Calmontaise	BOULODROME
Dimanche 19/03	Commémoration du 19 mars + repas - FNACA	HALLE
Dimanche 26/03	Troc plantes	PLACE DES CANELLES

AVRIL

Dimanche 02/04	Balade de Printemps - Sentiers Nature Calmontais	HALLE
Dimanche 16/04	Concours officiel - Amicale Bouliste Calmontaise	BOULODROME

MAI

Lundi 08/05	Commémoration du 8 mai 1945	HALLE
Dimanche 14/05	Vide-grenier - AMAC	ECOLE
Vendredi 19/05	Concours officiel - Amicale Bouliste Calmontaise	BOULODROME
Dimanche 28/05	Concours officiel - Amicale Bouliste Calmontaise	

JUIN

Vendredi 23/06	Spectacle - ECOLE	HALLE
	Feu de la Saint-Jean - Sentiers Nature Calmontais	PLAGE
Vendredi 30/06	Balade Nocturne - Sentiers Nature Calmontais	HALLE